

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 15 ET 16 DECEMBRE 2014**Point 3.1.5 de l'ordre du jour****Foyers pour personnes âgées – investissements divers**

Que ce soit dans les domaines de la sécurité, de l'efficacité énergétique, de l'évolution technologique ou du maintien d'un état de fonctionnement optimal dans les foyers pour personnes âgées, il est nécessaire de procéder durant les années à venir, à savoir 2015 à 2016, à un certain nombre d'interventions, par exemple : les détections incendie, la centrale d'alarme en lien avec les pompiers, les appels de malades, les téléphones internes qui ne fonctionneront plus en analogique mais passeront en technologie Internet Protocole dès 2017.

A la Maison Bourgeoisiale dont l'avenir est incertain, il a été décidé de se limiter aux stricts aspects sécuritaires et aux travaux indispensables à la poursuite de l'exploitation, par exemple : le plafonnier du hall d'entrée a déjà connu un départ de feu, la maintenance de la centrale de détection incendie ne sera plus assurée après 2015.

Les investissements prévus dans les foyers, regroupés dans une seule demande de crédit, concernent :

· Plafonnier de la Maison Bourgeoisiale	Fr. 15'000.--
· Détection incendie de la Maison Bourgeoisiale	Fr. 35'000.--
· Ebouage et régulateurs du réseau de chauffage à la Maison Bourgeoisiale	Fr. 30'000.--
· Installation courant faible, passage à la technologie IP	Fr. 150'000.--
· Ascenseurs centraux du Foyer de Bouleyres	Fr. 170'000.--
· Abri à vélos au Foyer de Bouleyres	Fr. 25'000.--
· Sécurisation de la cage d'escalier du Foyer de Bouleyres	Fr. 10'000.--
Total	Fr. 435'000.--

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 435'000.-- pour les investissements ci-dessus dans les foyers communaux pour personnes âgées.

Financement : par emprunt de Fr. 435'000.-- auprès d'un établissement financier

Amortissement : 10% par année, dès 2017

Intérêts : 2.5 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**Le Secrétaire général****J.-M. Morand****Le Syndic****Y. Menoud**